



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT No.2019-03

Veillez prendre note que le règlement intitulé « **Règlement municipal relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils** » a été adopté par le conseil du Canton de Westbury le 7 décembre 2020 et approuvé par le Ministère des Transports le 26 mars 2021 et entre en vigueur le jour de la parution du présent avis.

Fait à Westbury ce 22^e jour de juillet 2021.

Nathalie Audet, directrice générale et secrétaire-trésorière